

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

SOMMAIRE

Le ministère encourage l'autonomie accrue et le développement durable du secteur agro-alimentaire, pour ce faire, il l'aide à améliorer la gestion des risques des entreprises, la salubrité et la qualité des aliments, ainsi que l'intendance environnementale.

Le ministère appuie aussi ces initiatives en encourageant l'innovation, la mise au point et le transfert de technologies appropriées, et en attirant de nouveaux investisseurs vers le secteur agro-alimentaire ontarien.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
 FONCTIONNEMENT			
16 755 346	Programme d'administration du ministère ¹	16 266 140	15 204 685
159 981 600	Agriculture, recherche et transfert de la technologie ²	121 401 200	126 493 368
10 605 700	Programme d'investissement et développement des marchés ³	11 062 400	10 249 330
217 708 100	Programme de gestion des risques ⁴	154 607 500	136 015 872
405 050 746	Total du ministère - Fonctionnement	303 337 240	287 963 255
278 131 000	Moins : Mandats spéciaux	96 220 000	-
49 246	Moins : Crédits législatifs	47 840	49 276
126 870 500	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	207 069 400	287 913 979
405 050 746	Total du ministère - Fonctionnement		
217 300 000	Redressement de consolidation net - Agricorp		
(30 000)	Redressement de créances irrécouvrables		
622 320 746	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		
 Actif			
803 500	Programme d'administration du ministère	-	-
12 000 000	Agriculture, recherche et transfert de la technologie	12 000 000	4 916 600
4 000 000	Programme de gestion des risques	-	-
16 803 500	Total du ministère - Actif	12 000 000	4 916 600
11 800 000	Moins : Crédits législatifs	11 800 000	4 916 600
5 003 500	< TOTAL À VOTER - ACTIF	200 000	-

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
FONCTIONNEMENT	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	350 026 740	
1.2 Comptes publics 2001-2002		301 461 755
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions à d'autres ministères	(46 689 500)	(13 498 500)
	303 337 240	287 963 255

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
101	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	16,2	0,9	17,1	16,7	(0,4)
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>16,3</u>	<u>0,9</u>	<u>17,2</u>	<u>16,8</u>	<u>(0,4)</u>
102	Agriculture, recherche et transfert de la technologie					
1	Agriculture, recherche et transfert de la technologie ²	121,4	29,8	151,2	160,0	8,8
L	Paiements au titre de prêts bancaires garantis, <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-	-	-	-
		<u>121,4</u>	<u>29,8</u>	<u>151,2</u>	<u>160,0</u>	<u>8,8</u>
103	Programme d'investissement et développement des marchés					
1	Investissement et développement des marchés ³	11,1	(0,2)	10,9	10,6	(0,3)
		<u>11,1</u>	<u>(0,2)</u>	<u>10,9</u>	<u>10,6</u>	<u>(0,3)</u>
104	Programme de gestion des risques					
1	Gestion des risques ⁴	154,6	(0,3)	154,3	217,7	63,4
		<u>154,6</u>	<u>(0,3)</u>	<u>154,3</u>	<u>217,7</u>	<u>63,4</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>303,3</u>	<u>30,2</u>	<u>333,5</u>	<u>405,1</u>	<u>71,5</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

1. (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - 1,5 redressement reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où on paie les fournisseurs (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où on reçoit les produits et services (comptabilité d'exercice).
2. (1,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
 - 31,3 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
3. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

4. (0,6) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- 0,3 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).

30,2 << Total des redressements

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
235 000	Agriculture, recherche et transfert de la technologie	-	-
235 000	Total du ministère - Immobilisations	-	-
234 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
1 000	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	-	-
<hr/>			
235 000	Total du ministère - Immobilisations		
600 000	Redressement de consolidation net - Agricorp		
835 000	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
IMMOBILISATIONS	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	196 711 200	44 599 987
1.2 Comptes publics 2001-2002		
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions à d'autres ministères	(196 711 200)	(44 599 987)
	0	0

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

- NOTES -

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS					
102	Agriculture, recherche et transfert de la technologie				
4	Éducation, recherche et laboratoires	-	-	0.2	0.2
		-	-	0.2	0.2
	Total du ministère - Immobilisations	-	-	0.2	0.2

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Ce programme assure la coordination du processus de planification des activités du ministère par l'entremise de ses cadres supérieurs; il fournit aussi les services essentiels de soutien opérationnel et stratégique nécessaires à la prestation efficace et efficiente des programmes du ministère.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
101		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
 FONCTIONNEMENT				
1	16 707 100	Administration du ministère ¹	16 219 300	15 155 409
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	15 289
	<u>16 755 346</u>	Total - Fonctionnement	<u>16 266 140</u>	<u>15 204 685</u>
	14 536 000	Moins : Mandats spéciaux	5 063 000	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	49 276
	<u>2 171 100</u>	Montant à voter	<u>11 156 300</u>	<u>15 155 409</u>
 Actif				
2	803 500	Administration du ministère	-	-
	<u>803 500</u>	Total - Actif	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>803 500</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Administration du ministère (101-1)		\$	
Traitements et salaires	7 653 500		
Avantages sociaux	1 384 600		
Transports et communications	736 300		
Services	6 525 000		
Fournitures et matériel	691 400		
	16 990 800		
Moins : Recouvrements	283 700		
	16 707 100		
Bureau principal			
		\$	
Traitements et salaires	1 000 600		
Avantages sociaux	127 400		
Transports et communications	142 500		
Services	492 500		
Fournitures et matériel	56 100		
	1 819 100		
Services financiers et administratifs			
		\$	
Traitements et salaires	2 324 100		
Avantages sociaux	595 500		
Transports et communications	280 300		
Services	4 142 200		
Fournitures et matériel	250 000		
	7 592 100		
Moins : Recouvrements	140 300		
	7 451 800		
Ressources humaines			
		\$	
Traitements et salaires	685 000		
Avantages sociaux	94 400		
Transports et communications	27 000		
Services	87 700		
Fournitures et matériel	15 000		
	909 100		
Services de communication			
		\$	
Traitements et salaires	1 489 300		
Avantages sociaux	181 700		
Transports et communications	110 000		
Services	526 800		
Fournitures et matériel	90 000		
	2 397 800		
Moins : Recouvrements	63 400		
	2 334 400		
Services juridiques			
		\$	\$
Transports et communications	25 000		
Services	885 700		
Fournitures et matériel	92 200		
	1 002 900		
Moins : Recouvrements	80 000		922 900
Services de vérification			
		\$	
Transports et communications	16 500		
Services	253 100		
Fournitures et matériel	5 100		
	274 700		
Systèmes informatiques			
		\$	
Traitements et salaires	2 154 500		
Avantages sociaux	385 600		
Transports et communications	135 000		
Services	137 000		
Fournitures et matériel	183 000		
	2 995 100		
Crédits législatifs			
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			36 057
Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			12 189
			48 246
Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère			16 755 346
Actif			
Administration du ministère (101-2)			\$
Dépôts et charges payées d'avance			
Services			803 500
			803 500
Total (Actif) - Programme d'administration du ministère			803 500

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AGRICULTURE, RECHERCHE ET TRANSFERT DE LA TECHNOLOGIE :

Le programme offre des services aux exploitants agricoles et aux entreprises agro-alimentaires de l'Ontario et travaille en collaboration avec l'industrie, les entreprises agricoles, les chercheurs et d'autres organismes gouvernementaux au règlement de questions provinciales. Il offre l'expertise nécessaire pour résoudre les questions clés auxquelles sont confrontées les collectivités rurales de l'Ontario, telles que la gestion des terres, de l'air et de l'eau. Il est responsable de l'orientation stratégique, du financement et de l'administration des cours menant à un diplôme, de la recherche et des essais diagnostiques en laboratoire dans le secteur agro-alimentaire. Le personnel veille à ce que les chefs d'exploitations agricoles de l'Ontario aient accès à l'information et aux outils les plus perfectionnés pour prendre leur décisions.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
102		AGRICULTURE, RECHERCHE ET TRANSFERT DE LA TECHNOLOGIE		
FONCTIONNEMENT				
1	159 980 600	Agriculture, recherche et transfert de la technologie ²	121 400 200	126 493 368
L	1 000	Paiements au titre de prêts bancaires garantis, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	-
	<u>159 981 600</u>	Total - Fonctionnement	<u>121 401 200</u>	<u>126 493 368</u>
	103 471 000	Moins : Mandats spéciaux	54 847 000	-
	1 000	Moins : Crédits législatifs	1 000	-
	<u>56 509 600</u>	Montant à voter	<u>66 553 200</u>	<u>126 493 368</u>
Actif				
3	200 000	Agriculture, recherche et transfert de la technologie	200 000	-
L	11 800 000	Débitures pour le drainage au moyen de tuyaux, <i>Loi sur le drainage au moyen de tuyaux</i>	11 800 000	4 916 600
	<u>12 000 000</u>	Total - Actif	<u>12 000 000</u>	<u>4 916 600</u>
	11 800 000	Moins : Crédits législatifs	11 800 000	4 916 600
	<u>200 000</u>	Montant à voter	<u>200 000</u>	<u>-</u>
IMMOBILISATIONS				
4	235 000	Éducation, recherche et laboratoires	-	-
	<u>235 000</u>	Total - Immobilisations	-	-
	234 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>1 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			Autres opérations		\$
Agriculture, recherche et transfert de la technologie (102-1)		\$	Bonification d'intérêts sur les débetures et prêts pour le drainage au moyen de tuyaux		1 510 000
Traitements et salaires	21 864 200		Taxes municipales sur les propriétés appartenant à l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario		10 000
Avantages sociaux	3 028 200				1 520 000
Transports et communications	3 235 000				160 105 600
Services	18 257 600		Moins : Recouvrements		125 000
Fournitures et matériel	1 222 400				159 980 600
Paiements de transfert	\$		Crédits législatifs		
Université de Guelph	50 500 000		Autres opérations		
Programme « Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario »	45 451 600		Paiements au titre de prêts bancaires garantis, <i>Loi sur l'administration financière</i>		1 000
Canaux de drainage municipaux	7 000 000				1 000
Amélioration génétique du bétail	3 240 100		Total (Fonctionnement) - Agriculture, recherche et transfert de la technologie		159 981 600
Recherche concurrentielle	1 350 000		Actif		
Sociétés agricoles et horticoles	1 203 000		Agriculture, recherche et transfert de la technologie (102-3)		\$
Partenariats stratégiques	477 300		Prêts et dotations		
Éducation agro-alimentaire de l'Ontario	400 000		Prêts pour le drainage au moyen de tuyaux dans les territoires non érigés en municipalités		200 000
Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario	125 000				200 000
Ontario Beekeepers' Association	115 000		Crédits législatifs		
Royal Agricultural Winter Fair	100 000		Prêts et dotations		
Association pour la sécurité à la ferme inc.	90 000		Débetures pour le drainage au moyen de tuyaux, <i>Loi sur le drainage au moyen de tuyaux</i>		11 800 000
Farmers' Markets Ontario	90 000				11 800 000
Ontario 4-H Council	80 000		Total (Actif) - Agriculture, recherche et transfert de la technologie		12 000 000
Programme ontarien de garanties d'emprunt pour l'élevage de bovins d'engraissement	45 000		IMMOBILISATIONS		
Subventions tenant lieu d'impôt aux municipalités	45 000		Éducation, recherche et laboratoires (102-4)		\$
Foundation for Rural Living	10 000		Services		235 000
Institut de recherche agricole de l'Ontario - programme « Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario »	1 000				235 000
Autre aide au titre de la recherche et du transfert de la technologie	655 200		Total (Immobilisations) - Agriculture, recherche et transfert de la technologie		235 000
	110 978 200				

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS :

Ce programme contribue à la croissance et à la viabilité du système agro-alimentaire de l'Ontario en assurant la compétitivité des entreprises de transformation des produits alimentaires et des distributeurs d'aliments de la province et en cherchant à attirer et à conserver les investissements dans ce secteur. Il offre aussi des programmes visant le développement et l'expansion des marchés nationaux et internationaux pour les produits alimentaires frais et transformés de l'Ontario. En outre, le programme offre des services et des programmes au secteur agro-alimentaire par le biais d'organismes du ministère qui supervisent la commercialisation collective des produits agricoles et entendent les appels de décisions visant la commercialisation et la délivrance de permis.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
103		PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS		
FONCTIONNEMENT				
1	10 605 700	Investissement et développement des marchés ³	11 062 400	10 249 330
	10 605 700	Total - Fonctionnement	11 062 400	10 249 330
	8 559 000	Moins : Mandats spéciaux	4 414 000	-
	<u>2 046 700</u>	Montant à voter	<u>6 648 400</u>	<u>10 249 330</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Investissement et développement des marchés (103-1)	\$
Traitements et salaires	3 698 700
Avantages sociaux	352 200
Transports et communications	1 332 500
Services	5 029 900
Fournitures et matériel	449 400
	<u>10 862 700</u>
Moins : Recouvrements	257 000
	<u>10 605 700</u>
Total (Fonctionnement) - Programme d'investissement et développement des marchés	<u><u>10 605 700</u></u>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PROGRAMME DE GESTION DES RISQUES :

Ce programme offre des services et des programmes au secteur agro-alimentaire et aux communautés rurales par le biais d'organismes et de directions du ministère qui assurent et coordonnent : l'évaluation et l'analyse des risques; les services statistiques; les programmes de protection du revenu offerts par le ministère, et autres aides financières accordées au secteur agro-alimentaire et aux communautés rurales. Ce programme joue en outre un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de salubrité des aliments et la prestation des programmes de réglementation.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
104		PROGRAMME DE GESTION DES RISQUES		
FONCTIONNEMENT				
1	217 708 100	Gestion des risques ⁴	154 607 500	136 015 872
	217 708 100	Total - Fonctionnement	154 607 500	136 015 872
	151 565 000	Moins : Mandats spéciaux	31 896 000	-
	<u>66 143 100</u>	Montant à voter	<u>122 711 500</u>	<u>136 015 872</u>
Actif				
2	4 000 000	Gestion des risques	-	-
	4 000 000	Total - Actif	-	-
	<u>4 000 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Actif	
Gestion des risques (104-1)	\$	Gestion des risques (104-2)	\$
Traitements et salaires	16 826 200	Dépôts et charges payées d'avance	
Avantages sociaux	1 929 000	Sécurité du revenu - Programme de	
Transports et communications	1 831 200	stabilisation du revenu net	4 000 000
Services	12 180 300		<u>4 000 000</u>
Fournitures et matériel	1 411 400	Total (Actif) - Programme de gestion des	<u><u>4 000 000</u></u>
Paievements de transfert	\$	risques	
Protection du revenu pour			
les programmes			
d'assurance-récolte, de			
stabilisation du revenu net			
et du revenu du marché	150 617 700		
Programme ontarien de			
protection du revenu			
agricole en cas de			
catastrophe	26 400 000		
AgriCorp	4 982 300		
Salubrité des aliments	1 200 000		
Programme			
d'indemnisation contre la			
rage	100 000		
Programme ontarien de			
garanties d'emprunt	76 000		
Remise fiscale aux			
exploitations agricoles	14 000		
Autre aide à la gestion des			
risques	<u>200 000</u>		
	<u>183 590 000</u>		
	217 768 100		
Moins : Recouvrements	60 000		
	<u>217 708 100</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme de	<u><u>217 708 100</u></u>		
gestion des risques			

